

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1482/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, un inspecteur départemental de l'Education Nationale

n° 73-1482/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
12 octobre 1973

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1973

Date du numéro
10 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Chauvin Jacques, inspecteur départemental de l'Education nationale, 7e échelon, est, pour compter du 21 septembre 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour servir à l'Enseignement public du 1e degré.